

Fête nationale du 1^{er} août

En collaboration avec la Société de Jeunesse, les festivités du 1^{er} août se dérouleront comme suit :

18h00 : apéritif sur la Place du Bourg
19h00 : cortège jusqu'à Champbaillard
19h30 environ : grillades proposées par la Jeunesse
21h30 environ : hymne et feux

Animation musicale par Rafa & compagnie

Sécurité : **l'utilisation d'engins pyrotechniques est interdite.** Merci de votre compréhension



Greffe municipal

Le bureau communal sera fermé du **29 juillet au 9 août**. Réouverture le lundi 12 août à 18h00.

Mise de fruits

Elle aura lieu le **samedi 7 septembre**. Rendez-vous à **15h00** à la place de jeux, vers le chemin des roses. Afin d'éviter la facturation de petites sommes, le montant des arbres misés est à régler sur place. Possibilité de payer par TWINT.

Diverses manifestations

Les traditionnelles manifestations seront prévues aux dates suivantes :

- **Kaléidoscope** : 16 au 18 août, concerts festifs et intimistes, déambulations & ateliers participatifs, bar et restauration, divers endroits du bourg (projet-kaleidoscope.ch) ;
- **Journées des arts visuels** : 24 & 25 août : visites d'ateliers et de galeries (<https://sdr-romainmotier.ch/journees-des-arts-visuels>);
- **Biergarten de la Brasserie** : 31 août & 1^{er} septembre - place du Bourg - saucisses, bretzel, bières artisanales, animations musicales ;
- **Journées européennes du Patrimoine** : 7 et 8 septembre, balades et conférences (romainmotier.ch/jep);
- **Foire aux livres** : du 13 au 23 septembre - Cantine du Champbaillard (www.foireauxlivres.ch);
- **24 heures de lecture** : du 14 au 15 septembre - Divers endroits du Bourg (www.24heuresdelecture.ch);
- **Les Sonnailles** : 18 au 20 octobre – Site de Champbaillard.

Canicule

Ce message s'adresse aux personnes âgées vivant seules dans notre Commune. Si vous ne bénéficiez pas de visites régulières de la part de votre famille ou de la part de personnes œuvrant pour le Maintien à domicile, le Centre médico-social (CMS) ou l'EMS, vous êtes prié(e)s de noter qu'en cas de problème - et notamment lors des périodes de canicule - vous pouvez demander de l'aide auprès de la Commune. Les numéros 024/453 15 86 (greffe, aux heures d'ouverture), 079/441 54 24 (Léo PIGUET, municipal) et 079/398 47 07 (Yves Mouquin, municipal) sont à votre disposition au niveau communal, ainsi que la Centrale des médecins (0848/133 133). Le CMS (058/450 30 30) peut également aider si vous disposez d'une ordonnance médicale. En cas d'urgence grave, composez le 144.

Lors de très fortes chaleurs (canicule), il est fortement recommandé de boire très régulièrement de l'eau (un verre par heure par exemple). Le corps perd très vite de l'eau et se déshydrate, avec rapidement de graves conséquences pour votre santé. Une lavette fraîche sur le visage et les bras permet aussi de garder une bonne température corporelle. Suivez la météo durant l'été et organisez-vous (bouteille d'eau à portée de main, numéros d'urgence mis en évidence et téléphones atteignables) lorsque vous sentez que la chaleur devient pénible. Prenez ainsi vos précautions, et passez un agréable été !

Déchetterie intercommunale

A partir du 15 juillet 2024, la partie compost et branchage en accès libre sera fermée pour remise en état de la place.

Les informations sur la réouverture de cette place déchets verts seront publiées sur le site communal romainmotier.ch dès la fin des travaux.

Pour rappel la déchetterie est ouverte le mercredi de 15h00 à 16h30 et le samedi de 09h30 à 11h00.

Travaux pont de l'abbatiale

Des travaux de réfection et consolidation du pont sud (ch. de Praël) menant à l'abbatiale ont débuté le 08.07.2024.

Depuis cette date et jusqu'au 15.08.2024, ce tronçon est totalement interdit. Nous vous remercions de suivre les déviations mises en place (passage à pied par le sentier Katharina von Arx).

Nous souhaitons un bel été à toutes et tous.

La Municipalité

Bois de feu 2025

Les habitants de la Commune de Romainmôtier-Envy désireux de commander du bois de feu (coupe et façonnage hiver 2024-2025) sont priés de remplir ce bulletin et de le renvoyer à la Municipalité (adresse en en-tête) jusqu'au **15 octobre 2024** dernier délai.

Cet envoi fera office de commande ferme.

_____ stères de hêtre (95.-/stère)

_____ stères de chêne (85.-/stère)

Facture à envoyer aux coordonnées suivantes :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Tél. : _____

NB : *Le bois de feu est coupé en mètre et fendu. Il est à prendre sur le lieu de façonnage. Il n'est donc ni scié ni livré.*

Nos forêts portent les labels FSC et PEFC.